

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2143

12 octobre 2010

### SOMMAIRE

Abenalux Holding S.A. ....	102840	LFP Prime SICAV - SIF S.A. ....	102837
Abenalux S.A. ....	102840	Morgan Stanley Global Reinsurance S.A.	102837
AFC Benelux S.à r.l. ....	102863	Morgan Stanley Luxembourg Reinsurance S.A. ....	102837
Amundi Capital ....	102852	MTP S.A. ....	102838
Arpa S.à r.l. ....	102863	Narwee S.à r.l. ....	102838
Artra S.A. ....	102836	Naxos International Holding S.A., SPF ..	102838
Auto-Rallye - Garage Da Silva & Cie ....	102864	Paribas Trust Luxembourg S.A. ....	102839
Aveleos S.A. ....	102857	Pillar Securitisation S.à r.l. ....	102839
Aveleos S.A. ....	102860	Plagefin - Placement, Gestion, Finance Holding S.A. ....	102839
Beaufort Lotissement S.A. ....	102864	Property Partners Residential ....	102842
Caam Invest ....	102852	Rock-IT Cargo Logistics S.à r.l. ....	102842
Calmena Luxembourg Holding ....	102818	SAC Portfolio Immobiliare Luxembourg S.à r.l. ....	102838
Cofre S.A. ....	102818	S.A. HENKEL BELGIUM, succursale de Luxembourg ....	102835
Collaguna CA (Lux) S.à r.l. ....	102829	Saltgate S.A. ....	102842
ColLux CA S.à r.l. ....	102829	SIBIT - Consult S.A. ....	102843
Compagnie Financière de la Madelaine S.A. ....	102827	SIBIT - Consult S.A. ....	102852
Elbblick (Kilo) S.à r.l. ....	102855	Société de Comptabilité et de Conseil en Gestion Financière ....	102852
Elite World ....	102857	Teamcar S.A. ....	102855
Elster Holding S.A. ....	102864	Teckel S.A. ....	102855
EU Jahreswagen S.A. ....	102827	THA Luxembourg Soparfi S.A. ....	102855
European Seafood 1 S.à r.l. ....	102843	Topclass Medical S.A. ....	102856
Favela Bar Sàrl ....	102864	Topclass Medical S.A. ....	102856
Fiduciaire Finda ....	102852	V.S., s.à r.l. ....	102856
Gelada S.C.I. ....	102858	White Hawk International Investments S.A. ....	102857
Gelsomino S.A. ....	102828	WVB S.A. ....	102857
Geraud S.A. ....	102835	Z and Co ....	102860
Gero Investments Lux S.à r.l. ....	102843		
Hansainvest Lux S.A. ....	102835		
Haston S.A. ....	102835		
Iberis Holding S.A. ....	102836		
Isomatec Luxembourg S.A. ....	102836		
JCSL S.à r.l. ....	102863		
Lagomar S.A. ....	102836		

**Cofre S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 42.544.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 9 juillet 2010*

La nouvelle adresse de Monsieur BAGUENIER Henri Charles Jean est 18, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour COFRE S.A.

MANACO S.A.

Signature

Référence de publication: 2010117262/14.

(100132236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Calmena Luxembourg Holding, Société Anonyme.**

**Capital social: USD 21.060.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 151.919.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of August,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Calmena Luxembourg Holding, a "société anonyme" (public company limited by shares) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 21,050,000, having its registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 151.919 (the "Company").

There appeared,

1517310 Alberta Ltd., a company duly incorporated and validly existing under the laws of the Province of Alberta, Canada, having its registered office at Suite 700, 333 - 7<sup>th</sup> Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 2Z1 (the "Sole Shareholder"); here represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialed ne varietur, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder requests the notary to act that the 21,050,000 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder, through its proxy holder, requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Creation of different classes of shares;
2. Increase of the share capital of the Company by the creation and issuance of mandatory redeemable preferred shares;
3. Subscription, intervention and payment of the mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of USD 1 each subject to the payment of a share premium attached by way of a contribution in cash;
4. Subsequent amendment of articles 6, 7, 8, 9, 18 and 22 of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of classes of shares and the increase of the share capital of the Company; and
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were taken:

*First resolution*

It is resolved to create, in addition to the existing ordinary shares of the Company, a class of non-voting mandatory redeemable preferred shares to which a share premium may be attached, entitling their holder(s) to specific financial rights (the "Non-Voting MRPS"), so that the share capital of the Company be represented by:

- ordinary shares (the "Ordinary Shares"); and

- Non-Voting MRPS;

(the Ordinary Shares together with the Non-Voting MRPS being hereafter referred to as the “Shares”).

It is further resolved that the rights to be granted to the Non-Voting MRPS will be as follows:

*Regarding the share premium*

Any share premium paid on a Non-Voting MRPS shall be booked in a Non-Voting MRPS share premium account specific to the Non-Voting MRPS and such share premium shall remain attached to the Non-Voting MRPS.

*Regarding the redemption of the Non-Voting MRPS*

Non-Voting MRPS are redeemable shares within the meaning of, and their redemption shall be governed by, article 49-8 of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the “Law”).

Outstanding Non-Voting MRPS shall be redeemed by the Company:

- at any time, upon its request and at its sole discretion; and
- at the latest on the 10<sup>th</sup> anniversary of the issue date of the Non-Voting MRPS (the “Maturity Date”).

The redemption of the Non-Voting MRPS is subject to the following conditions:

1. it can only be made by using either sums available for distribution in accordance with the Law or the proceeds of a new issue made with a view to carry out such redemption;

2. except in the case of a new issue made with a view to carry out such redemption, an amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the par value of all the outstanding Non-Voting MRPS to be redeemed, must be allocated to a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a decrease of the subscribed share capital of the Company; except in this specific case, the reserve can only be used to increase the subscribed share capital of the Company by capitalization of this reserve;

3. each holder of redeemed Non-Voting MRPS is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed Non-Voting MRPS (the “Redemption Price”) equal to:

- i. the nominal value of its redeemed Non-Voting MRPS; plus
- ii. all and any accrued but unpaid Preferential Dividend (as defined hereafter) to which the redeemed Non-Voting MRPS is entitled to receive at the time of the redemption; plus
- iii. all and any accrued but unpaid Preferential Extraordinary Dividend (as defined hereafter) to which the redeemed Non-Voting MRPS is entitled to receive at the time of the redemption.

The payment of the amounts under 3.i. , 3.ii. and 3.iii. above can be paid only from sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (the “Available Sums”).

However, on the Maturity Date, if Available Sums are insufficient for the Company to redeem all the Non-Voting MRPS, the redemption of all the Non-Voting MRPS will not be hindered; such insufficiency only entails the deferment of the payment of the Redemption Price due on the Maturity Date. In this latter case, the Company shall pay to the holders of the redeemed Non-Voting MRPS whatever amount up to the Available Sums on the Maturity Date, the remaining part of the Repurchase Price to be paid as and when the Company will have sufficient Available Sums for this purpose.

As long as the Redemption Price at Maturity has not been paid in full, no dividend shall be paid to the shareholders.

*Regarding the profits of the Company*

Each year, where a net profit is shown in the annual accounts approved by the shareholders, a right to payment of a preferential and cumulative dividend in the meaning of article 44 (2) of the Law equal to 0.5% of the aggregate of (i) the nominal value of each Non-Voting MRPS and (ii) the share premium amount, if any, attached to each Non-Voting MRPS, is born automatically to the benefit of the Non-Voting MRPS holder on the profit remaining after the allocation to the legal reserve account of the Company (the “Preferential Dividend”). The Preferential Dividend shall accrue daily on the basis of a 360 day year.

The Non-Voting MRPS are also entitled to an extraordinary dividend where any kind of profits received from the underlying investment and/or profits resulting from the realization (including but not limited to sale, liquidation and any other mean), in total or in part, of the underlying investment acquired through the financing by the Non-Voting MRPS and/or the share premium attached to the Non-Voting MRPS before maturity date (the “Preferential Extraordinary Dividend”).

*Regarding the voting rights*

Each Non-Voting MRPS does not entitle its holder to any voting right except in the cases laid-down under article 46 of the Law, i.e. they are entitled to vote in any general meeting called upon to deal with the following matters:

- issuance of new shares entitled to preferential right(s);
- determination of the preferential dividend attached to the Non-Voting MRPS;
- conversion of the Non-Voting MRPS into Ordinary Shares;
- decrease of the share capital of the Company;

- amendment to the purpose of the Company;
- issuance of convertible bonds;
- dissolution of the Company;
- transformation of the Company into a company of another legal form in the meaning of article 46 (1) of the Law.

However and in accordance with article 44(2) of the Law, in case the Preferential Dividend to which their holder(s) are entitled, have not been paid in their entirety despite the existence of profits available for that purpose during two successive financial years period and until that Preferential Dividend will have been paid in full, they shall have the same voting rights as the holders of Ordinary Shares at all meetings.

Save for the cases listed above, Non-Voting MRPS are not taken into consideration in order to determine the conditions as to quorum and majority at general meetings.

Nevertheless, Non-Voting MRPS holders are entitled to receive the same convening notice, documents, reports and information as the holders of Ordinary Shares.

*Regarding the liquidation proceeds*

The Non-Voting MRPS holders are entitled to a preferential right of:

- reimbursement of the contribution in consideration of which the Non-Voting MRPS have been issued;
  - payment of all and any accrued but unpaid Preferential Dividend they are entitled to as holder of Non-Voting MRPS;
- and
- payment of all and any accrued but unpaid Preferential Extraordinary Dividend they are entitled to as holder of Non-Voting MRPS.

At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, only to the holders of Ordinary Shares proportionally to the Ordinary Shares they hold.

*Second resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by a total amount of USD 10,000 so as to raise it from its current amount of USD 21,050,000 to USD 21,060,000 by the issuance of 10,000 Non-Voting MRPS with a nominal value of USD 1 each subject to the payment of a share premium attached thereto of an amount of USD 4,766.

*Third resolution*

It is resolved to accept that the above mentioned increase of capital be subscribed by way of a contribution in cash of an amount of USD 14,766 for the subscription by the Sole Shareholder of 10,000 Non-Voting MRPS with a nominal value of USD 1 each subject to the payment of a share premium attached thereto of an amount of USD 4,766. Evidence of such a contribution in cash was given to the undersigned notary by producing a blocked fund certificate.

*Fourth resolution*

As a result of the foregoing statements and resolutions, it is resolved to amend articles 6, 7, 8, 9, 18 and 22 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company’s share capital is set at USD 21,060,000 (twenty-one millions sixty thousand US Dollars) divided into the following classes of shares:

- 21,050,000 (twenty-one millions fifty thousand) ordinary shares (“Ordinary Shares”);
- 10,000 (ten thousand) non-voting mandatory redeemable preferred shares

(the “Non-Voting MRPS”);

(the Non-Voting MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter collectively referred to as the “Shares” and individually as a “Share”).

All the Shares have a nominal value of USD 1 each and are fully paid-up.

All the Shares are in bearer or registered form. A register of the registered Shares shall be maintained by the Company and shall specify the name and address of each shareholder, the number of shares held by that shareholder, and the payments made on the shares, as well as details and dates of transfers and details and dates of conversion of any shares into bearer form.

The share capital may be increased or reduced from time to time by means of a resolution approved by the shareholders with the same majority as is required for an amendment of the Articles.”

“ **Art. 7. Voting Rights.** Each Ordinary Share is entitled to an identical voting right and each holder of Ordinary Share (s) has voting rights commensurate to such holder’s ownership of Ordinary Shares.

Each Non-Voting MRPS does not entitle its holder to any voting right except in the cases laid-down under article 46 of the Law, i.e. they are entitled to vote in any general meeting called upon to deal with the following matters:

- issuance of new shares entitled to preferential right(s);
- determination of the preferential dividend attached to the Non-Voting MRPS;

- conversion of the Non-Voting MRPS into Ordinary Shares;
- decrease of the share capital of the Company;
- amendment to the purpose of the Company;
- issuance of convertible bonds;
- dissolution of the Company;
- transformation of the Company into a company of another legal form in the meaning of article 46 (1) of the Law.

However and in accordance with article 44(2) of the Law, in case the Preferential Dividend to which their holder(s) are entitled, have not been paid in their entirety despite the existence of profits available for that purpose during two successive financial years period and until that Preferential Dividend will have been paid in full, they shall have the same voting rights as the holders of Ordinary Shares at all meetings.

Save for the cases listed above, Non-Voting MRPS are not taken into consideration in order to determine the conditions as to quorum and majority at general meetings.

Nevertheless, Non-Voting MRPS holders are entitled to receive the same convening notices, documents, reports and information as the holders of Ordinary Shares.”

“ **Art. 8. Indivisibility of Shares.** As far as the Company is concerned, the Shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per Share.”

“ **Art. 9. Transfer of shares and redemption of shares.** The Shares are freely transferable.

The Company may redeem its own Ordinary Shares in accordance with the Law and in accordance with the following conditions:

The redemption price of the Ordinary Shares shall be the higher of (a) the nominal value of each Ordinary Share, or (b) the value of the entitlement of each Ordinary Share to any distributable funds as provided for in the Articles. Where (b) is the higher, the redemption must be limited to the extent that sufficient distributable sums are available.

Non-Voting MRPS are redeemable shares within the meaning of, and their redemption shall be governed by, article 49-8 of the Law.

Outstanding Non-Voting MRPS shall be redeemed by the Company:

- at any time, upon its request and at its sole discretion; and
- at the latest on the 10<sup>th</sup> anniversary of the issue date of the Non-Voting MRPS (the “Maturity Date”).

The redemption of the Non-Voting MRPS is subject to the following conditions:

1. it can only be made by using either sums available for distribution in accordance with the Law or the proceeds of a new issue made with a view to carry out such redemption;

2. except in the case of a new issue made with a view to carry out such redemption, an amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the par value of all the outstanding Non-Voting MRPS to be redeemed must be allocated to a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a decrease of the subscribed share capital of the Company; except in this specific case, the reserve can only be used to increase the subscribed share capital of the Company by capitalization of this reserve;

3. each holder of redeemed Non-Voting MRPS is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed Non-Voting MRPS (the “Redemption Price”) equal to:

- i. the nominal value of its redeemed Non-Voting MRPS; plus
- ii. all and any accrued but unpaid Preferential Dividend (as defined hereafter) to which the redeemed Non-Voting MRPS is entitled to receive at the time of the redemption; plus
- iii. all and any accrued but unpaid Preferential Extraordinary Dividend (as defined hereafter) to which the redeemed Non-Voting MRPS is entitled to receive at the time of the redemption.

The payment of the amounts under 3.i., 3.ii. and 3.iii. above can be paid only from sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (the “Available Sums”).

However, on the Maturity Date, if Available Sums are insufficient for the Company to redeem all the Non-Voting MRPS, the redemption of all the Non-Voting MRPS will not be hindered; such insufficiency only entails the deferment of the payment of the Redemption Price due on the Maturity Date. In this latter case, the Company shall pay to the holders of the redeemed Non-Voting MRPS whatever amount up to the Available Sums on the Maturity Date, the remaining part of the Repurchase Price to be paid as and when the Company will have sufficient Available Sums for this purpose.

As long as the Redemption Price at Maturity has not been paid in full, no dividend shall be paid to the shareholders.

The redemption of any Shares must be carried out by a resolution approved by the shareholders with the same majority as is required for an amendment of the Articles.

The redeemed Shares shall be cancelled and the issued share capital decreased accordingly.”

“ **Art. 18. Profits.** Any credit balance in the profit and loss account after deduction of expenses, costs, amortizations, charges and provisions, as such account is approved by the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, where a net profit is shown in the annual accounts approved by the shareholders, it may be distributed as follows:

Each year, five percent of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when and whilst the legal reserve amounts to at least one-tenth of the share capital, but must be resumed if at any time the legal reserve falls below that amount for any reason.

After allocation to the legal reserve, out of the remaining profits:

- a right to payment of a preferential and cumulative dividend in the meaning of article 44 (2) of the Law equal to 0.5% of the aggregate of (i) the nominal value of each Non-Voting MRPS and (ii) the share premium, if any, amount attached to each Non-Voting MRPS, is born automatically to the benefit of the Non-Voting MRPS holder (the "Preferential Dividend"). The Preferential Dividend shall accrue daily on the basis of a 360 day year;

- a right to payment of an extraordinary dividend where any kind of profits received from the underlying investment and/or profits resulting from the realization (including but not limited to sale, liquidation or any other mean), in total or in part, of the underlying investment acquired through the financing by the Non-Voting MRPS and/or the share premium attached to the Non-Voting MRPS before maturity date (the "Preferential Extraordinary Dividend").

The remaining profits shall be allocated by a resolution approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company, resolving to distribute it proportionally to the holders of Ordinary Shares, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve."

" **Art. 22. Liquidation.** The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, at a general meeting of shareholders by a resolution approved by the shareholder or shareholders with the same majority as is required for an amendment to the Articles. The sole shareholder or the resolution (as appropriate) shall also determine the powers and remuneration of the liquidator or liquidators.

The Non-Voting MRPS holders are entitled to a preferential right of:

- reimbursement of the contribution in consideration of which the Non-Voting MRPS have been issued;
- payment of all and any accrued but unpaid Preferential Dividend they are entitled to as holder of Non-Voting MRPS;

and

- payment of all and any accrued but unpaid Preferential Extraordinary Dividend they are entitled to as holder of Non-Voting MRPS.

At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, only to the holders of Ordinary Shares proportionally to the Ordinary Shares they hold."

#### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase and its transformation, have been estimated at about three thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person acting through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will prevail.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Calmena Luxembourg Holding S.A., une société anonyme valablement constituée et ayant une existence légale en vertu du droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital social de 21.050.000 USD et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.919 (la «Société»).

A comparu,

1517310 Alberta Ltd., une société valablement constituée et ayant une existence légale en vertu du droit de la Province d'Alberta, Canada, ayant son siège social à Suite 700, 333 - 7<sup>th</sup> Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 2Z1 (l'«Associé Unique»).

Ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

L'Associé Unique prie le notaire d'acter que les 21.050.000 actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

L'Associé Unique, représenté par son mandataire, prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Création de différentes classes d'actions;
2. Augmentation du capital social de la Société par la création et l'émission d'actions préférentielles à rachat obligatoire;
3. Souscription, intervention et paiement des actions préférentielles à rachat obligatoire d'une valeur nominale de 1 USD chacune moyennant le paiement d'une prime d'émission attachée par un apport en numéraire;
4. Modification subséquente des articles 6, 7, 8, 9, 18 et 22 des statuts de la Société en vue de refléter la création de classes d'actions et l'augmentation de capital de la Société; et
5. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé de créer en sus des actions ordinaires existantes de la Société, une classe d'actions préférentielles à rachat obligatoire sans droit de vote auxquelles une prime d'émission peut être attachée, dont les détenteurs jouissent de droits financiers spécifiques (les «MRPS Sans Droit de Vote»), de telle sorte que le capital social de la Société soit composé:

- d'actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»); et
- de MRPS Sans Droit de Vote;

(les Actions Ordinaires et les MRPS Sans Droit de Vote étant ci-après ensemble définies comme les «Actions»).

Il est en outre décidé que les droits attachés aux MRPS Sans Droit de Vote seront les suivants:

*Droit à la prime d'émission*

Toute prime d'émission payée en relation avec une MRPS Sans Droit de Vote doit être enregistrée dans un compte de prime d'émission des MRPS Sans Droit de Vote et une telle prime d'émission sera attachée aux MRPS Sans Droit de Vote.

*Droit au rachat des MRPS Sans Droits de Vote*

Les MRPS Sans Droit de Vote sont des actions «rachetables» au sens de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la «Loi»).

Les MRPS Sans Droit de Vote émises doivent être rachetées par la Société:

- à tout moment, à sa demande et à sa seule discrétion; et
- au plus tard à la date du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la date d'émission des MRPS Sans Droit de Vote (la «Date d'Echéance»).

Le rachat des MRPS Sans Droit de Vote est subordonné au respect des conditions suivantes:

1. le rachat n'est possible qu'en utilisant des fonds distribuables en vertu de la Loi ou le produit d'une nouvelle émission réalisée en vue de procéder à un tel rachat;

2. sauf dans le cas d'une nouvelle émission réalisée en vue de procéder à un rachat, un montant égal à la valeur nominale ou, à défaut, au pair comptable de toutes les MRPS Sans Droit de Vote émises et devant être rachetées doit être affecté à une réserve qui ne peut être distribuée aux associés, sauf cas de réduction du capital social de la Société; sauf dans ce cas particulier, la réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital social de la Société par incorporation de cette réserve au capital social;

3. chaque détenteur de MRPS Sans Droit de Vote rachetées est en droit de recevoir un paiement en espèces ou en nature par MRPS Sans Droit de Vote rachetée (le «Prix de Rachat») égal à:

- i. la valeur nominale de la MRPS Sans Droit de Vote rachetée; plus
- ii. tout Dividende Préférentiel (tel que défini ci-dessous) échu mais non payé auquel donne droit la MRPS Sans Droit de Vote rachetée au moment du rachat; plus
- iii. tout Dividende Extraordinaire Préférentiel (tel que défini ci-dessous) échu mais non payé auquel donne droit la MRPS Sans Droit de Vote rachetée au moment du rachat.

Le paiement des sommes dues en vertu de 3.i., 3.ii. et 3.iii. ci-dessus ne peut être opéré qu'au moyen de fonds distribuables en vertu de l'article 72-1 de la Loi (les «Sommes Disponibles»).

Toutefois, à la Date d'Echéance, si les Sommes Disponibles sont insuffisantes pour que la Société puisse racheter la totalité des MRPS Sans Droit de Vote, le rachat de toutes les MRPS Sans Droit de Vote ne sera pas entravé, cette insuffisance n'entraînant que le report du paiement du Prix de Rachat dû à la Date d'Echéance. Dans ce dernier cas, la Société devra verser aux détenteurs des MRPS Sans Droit de Vote rachetées tout montant jusqu'à concurrence du

montant des Sommes Disponibles à la Date d'Echéance, la partie restante du Prix de Rachat sera versée dès que la Société disposera de Sommes Disponibles suffisantes à cet effet.

Tant que le Prix de Rachat à l'Echéance n'aura pas été intégralement payé, aucun dividende ne sera payé aux associés.

#### *Droit aux bénéfices de la Société*

Lors de chaque exercice social, lorsqu'un bénéfice apparaît dans les comptes annuels approuvés par les actionnaires, nait automatiquement dans le chef de chaque détenteur de MRPS Sans Droit de Vote un droit, sur les bénéfices restants de la Société après affectation à la réserve légale, à un dividende cumulatif et préférentiel au sens de l'article 44 (2) de la Loi égal à 0,5% de la somme de (i) la valeur nominale de chaque MRPS Sans Droit de Vote et (ii) la prime d'émission (s'il y en a une) attachée aux MRPS Sans Droit de Vote (le «Dividende Préférentiel»). Le Dividende Préférentiel se calcule par jour sur la base d'une année de 360 jours.

Les détenteurs de MRPS Sans-Droit de Vote ont également droit à un dividende extraordinaire préférentiel lorsque les profits réalisés par la Société résultent de profits reçus de l'investissement sous-jacent et/ou de profits issus de la réalisation (y compris mais non limité à la vente, la liquidation ou tout autre moyen) totale ou partielle de l'investissement sous-jacent acquis au moyen du financement par les MRPS Sans Droit de Vote et/ou de la prime d'émission attachée aux MRPS Sans Droit de Vote avant la date d'échéance (le «Dividende Extraordinaire Préférentiel»).

#### *Droit de vote*

Chaque MRPS Sans Droit de Vote ne confère aucun droit de vote à son détenteur, sauf dans les cas visés à l'article 46 de la Loi, à savoir qu'elles confèrent un droit de vote dans toute assemblée générale convoquée pour délibérer sur les questions suivantes:

- l'émission de nouvelles actions conférant des droits privilégiés;
- la fixation du dividende privilégié attaché aux MRPS Sans Droit de Vote;
- la conversion de MRPS Sans Droit de Vote en Actions Ordinaires;
- la réduction du capital social de la Société;
- toute modification de l'objet social de la Société;
- l'émission d'obligations convertibles;
- la dissolution de la Société;
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique au sens de l'article 46(1) de la Loi.

Toutefois et en vertu de l'article 44 (2) de la Loi, elles confèrent le même droit de vote que les Actions Ordinaires dans toute assemblée, lorsque, malgré l'existence de bénéfice disponible à cet effet, le Dividende Préférentiel n'a pas été entièrement mis en paiement, pour quelque cause que ce soit, pendant deux exercices successifs et ce jusqu'à ce que le dividende préférentiel ait été intégralement mis en paiement.

Hormis les hypothèses visées ci-dessus, les MRPS Sans Droit de Vote ne sont pas prises en considération afin de déterminer les règles de quorum et de majorité pour la tenue des assemblées générales.

Néanmoins, les détenteurs de MRPS Sans Droit de Vote bénéficient des mêmes droits quant à la réception des convocations, documents, rapports et informations sur la Société que les détenteurs d'Actions Ordinaires.

#### *Droits en cas de liquidation*

Les détenteurs de MRPS Sans Droit de Vote, ont un droit préférentiel au:

- remboursement de l'apport en contre partie duquel les MRPS Sans Droit de Vote ont été émises;
  - paiement de tout Dividende Préférentiel échoué mais non payé auquel donne droit chaque MRPS Sans Droit de Vote;
- et
- paiement de tout Dividende Extraordinaire Préférentiel échoué mais non payé auquel donne droit chaque MRPS Sans Droit de Vote.

Lors de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'actionnaires, seulement aux détenteurs d'Actions Ordinaires proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires qu'ils détiennent.

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 10.000 USD pour le porter de son montant actuel de 21.050.000 USD à 21.060.000 USD par l'émission de 10.000 MRPS Sans Droit de Vote d'une valeur nominale de 1 USD chacune moyennant le paiement d'une prime d'émission attachée de USD 4.766.

#### *Troisième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus par un apport en numéraire d'un montant de 14.766 USD par l'Associé Unique de 10.000 MRPS Sans Droit de Vote ayant une valeur nominale de 1 USD chacune moyennant le paiement d'une prime d'émission attachée de 4.766 USD.

Preuve de l'existence de cet apport en numéraire a été donnée au notaire instrumentant par la production un certificat de blocage des fonds.

#### Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier les articles 6, 7, 8, 9, 18 et 22 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 21.060.000 USD (vingt et un millions soixante mille Dollars américains) divisé en différentes classes d'actions comme suit:

- 21.050.000 (vingt et un millions cinquante mille) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»);
- 10.000 (dix mille) actions préférentielles à rachat obligatoire sans droit de vote (les «MRPS Sans Droit de Vote»).

(les MRPS Sans Droit de Vote et les Actions Ordinaires sont collectivement désignées ci-après par les «Actions» et individuellement par l'«Action»)

Toutes les Actions ont une valeur nominale de 1 USD chacune et sont entièrement libérées.

Toutes les Actions sont au porteur ou nominatives. Un registre des actionnaires est tenu par la Société et mentionne le nom et l'adresse de chaque actionnaire, le nombre des actions qu'il détient, et les paiements faits sur les actions, ainsi que la date et les informations relatives à tout transfert ou conversion en actions au porteur.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution prise par un vote des actionnaires à la même majorité que celle requise pour la modification des Statuts.»

« **Art. 7. Droits de vote.** Chaque Action Ordinaire confère un droit de vote identique et chaque détenteur d'Action (s) Ordinaire(s) dispose de droits de vote proportionnels au nombre de Action(s) Ordinaire(s) qu'il détient.

Chaque MRPS Sans Droit de Vote ne confère aucun droit de vote à son détenteur, sauf dans les cas visés à l'article 46 de la Loi, à savoir qu'elles confèrent un droit de vote dans toute assemblée générale convoquée pour délibérer sur les questions suivantes:

- l'émission de nouvelles actions conférant des droits privilégiés;
- la fixation du dividende privilégié récupérable attaché aux MRPS Sans Droit de Vote;
- la conversion de MRPS Sans Droit de Vote en Actions Ordinaires;
- la réduction du capital social de la Société;
- toute modification de l'objet social de la Société;
- l'émission d'obligations convertibles;
- la dissolution de la Société;
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique au sens de l'article 46(1) de la Loi.

Toutefois et en vertu de l'article 44 (2) de la Loi, elles confèrent le même droit de vote que les Actions Ordinaires dans toute assemblée, lorsque, malgré l'existence de bénéfice disponible à cet effet, le Dividende Préférentiel n'a pas été entièrement mis en paiement, pour quelque cause que ce soit, pendant deux exercices successifs et ce jusqu'à ce que le dividende préférentiel ait été intégralement mis en paiement.

Hormis les hypothèses visées ci-dessus, les MRPS Sans Droit de Vote ne sont pas prises en considération afin de déterminer les règles de quorum et de majorité pour la tenue des assemblées générales.

Néanmoins, les détenteurs de MRPS Sans Droit de Vote bénéficient des mêmes droits quant à la réception des convocations, documents, rapports et informations sur la Société que les détenteurs d'Actions Ordinaires.»

« **Art. 8. Indivisibilité des actions.** Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action.»

« **Art. 9. Transfert des actions et rachat des actions.** Les Actions sont librement cessibles.

La Société peut racheter ses propres Actions Ordinaires conformément à la Loi et dans le respect des conditions suivantes:

Le prix de rachat des Actions Ordinaires est le plus élevé de (a) la valeur nominale de chaque Action Ordinaire, ou, (b) la valeur du droit de chaque Action Ordinaire à toute somme distribuable telle que prévue par les Statuts. Lorsque (b) est le plus élevé, le rachat doit être limité aux sommes distribuables disponibles.

Les MRPS Sans Droit de Vote sont des actions «rachetables» au sens de l'article 49-8 de la Loi.

Les MRPS Sans Droit de Vote émises doivent être rachetées par la Société:

- à tout moment, à sa demande et à sa seule discrétion; et
- au plus tard à la date du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la date d'émission des MRPS Sans Droit de Vote (la «Date d'Echéance»).

Le rachat des MRPS Sans Droit de Vote est subordonné au respect des conditions suivantes:

1. le rachat n'est possible qu'en utilisant des fonds distribuables en vertu de la Loi ou le produit d'une nouvelle émission réalisée en vue de procéder à un tel rachat;

2. sauf dans le cas d'une nouvelle émission réalisée en vue de procéder à un rachat, un montant égal à la valeur nominale ou, à défaut, au pair comptable de toutes les MRPS Sans Droit de Vote émises et devant être rachetées doit être affecté à une réserve qui ne peut être distribuée aux associés, sauf cas de réduction du capital social de la Société; sauf dans ce cas particulier, la réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital social de la Société par incorporation de cette réserve au capital social;

3. chaque détenteur de MRPS Sans Droit de Vote rachetées est en droit de recevoir un paiement en espèces ou en nature par MRPS Sans Droit de Vote rachetée (le «Prix de Rachat») égal à:

- i. la valeur nominale de la MRPS Sans Droit de Vote rachetée; plus
- ii. tout Dividende Préférentiel (tel que défini ci-dessous) échu mais non payé auquel donne droit la MRPS Sans Droit de Vote rachetée au moment du rachat; plus
- iii. tout Dividende Extraordinaire Préférentiel (tel que défini ci-dessous) échu mais non payé auquel donne droit la MRPS Sans Droit de Vote rachetée au moment du rachat.

Le paiement des sommes dues en vertu de 3.i., 3.ii. et 3.iii. ci-dessus ne peut être opéré qu'au moyen de fonds distribuables en vertu de l'article 72-1 de la Loi (les «Sommes Disponibles»).

Toutefois, à la Date d'Echéance, si les Sommes Disponibles sont insuffisantes pour que la Société puisse racheter la totalité des MRPS Sans Droit de Vote, le rachat de toutes les MRPS Sans Droit de Vote ne sera pas entravé, cette insuffisance n'entraînant que le report du paiement du Prix de Rachat dû à la Date d'Echéance. Dans ce dernier cas, la Société devra verser aux détenteurs des MRPS Sans Droit de Vote rachetées tout montant jusqu'à concurrence du montant des Sommes Disponibles à la Date d'Echéance, la partie restante du Prix de Rachat sera versée dès que la Société disposera de Sommes Disponibles suffisantes à cet effet.

Tant que le Prix de Rachat à l'Echéance n'aura pas été intégralement payé, aucun dividende ne sera payé aux actionnaires.

Le rachat est décidé par une résolution prise par un vote des actionnaires à la même majorité que celle requise pour la modification des Statuts.

Les Actions rachetées devront être annulées et le capital social réduit en conséquence.»

« **Art. 18. Bénéfice.** Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par tous les actionnaires, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, lorsqu'un bénéfice apparaît dans les comptes annuels approuvés par les actionnaires, celui-ci sera distribué comme suit:

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net est affecté à la réserve légale de la Société. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment si celle-ci devait être entamée pour quelque raison que ce soit jusqu'à entière reconstitution.

Sur les bénéfices restants, après affectation à la réserve légale:

- un droit à un dividende cumulatif et préférentiel au sens de l'article 44 (2) de la Loi égal à 0,5% de la somme de (i) la valeur nominale de chaque MRPS Sans Droit de Vote qu'il détient et (ii) de la prime d'émission (s'il y en a une) attachée aux MRPS Sans Droit de Vote (le «Dividende Préférentiel») naît automatiquement dans le chef de chaque détenteur de MRPS Sans Droit de Vote. Le Dividende Préférentiel se calculant quotidiennement sur la base d'une année de 360 jours;
- un droit à un dividende extraordinaire préférentiel lorsque les profits réalisés par la Société résultent de profits reçus de l'investissement sous-jacent et/ou de profits issus de la réalisation (y compris mais non limité à la vente, la liquidation et tout autre moyen) totale ou partielle de l'investissement sous-jacent acquis au moyen du financement par les MRPS Sans Droit de Vote et/ou de la prime d'émission attachée aux MRPS Sans Droit de Vote avant la date d'échéance (le «Dividende Extraordinaire Préférentiel»).

Le bénéfice restant est affecté par résolution des actionnaires représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société décidant de sa distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.»

« **Art. 22. Liquidation.** La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires par une résolution prise à la majorité requise pour la modification des Statuts. L'associé unique ou le cas échéant la résolution déterminera les pouvoirs et rémunérations du ou des liquidateurs.

Les détenteurs de MRPS Sans Droit de Vote, ont un droit préférentiel au:

- au remboursement de l'apport en contre partie duquel les MRPS Sans Droit de Vote ont été émises;
  - paiement de tout Dividende Préférentiel échu mais non payé auquel donne droit chaque MRPS Sans Droit de Vote;
- et
- paiement de tout Dividende Extraordinaire Préférentiel échu mais non payé auquel donne droit chaque MRPS Sans Droit de Vote.

Lors de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'actionnaires, seulement aux détenteurs d'Actions Ordinaires proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires qu'ils détiennent.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de cette augmentation de capital est évalué à environ trois mille euros.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française prévaudra.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2010. Relation: LAC/2010/35825. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010116796/489.

(100132965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

**Compagnie Financière de la Madeline S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.511.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 mai 2010*

*Résolution:*

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Joseph WINANDY, Président du Conseil d'Administration de la Société.

Copie conforme

COSAFIN S.A. / Joseph WINANDY

Signature / -

Administrateur "A" / Administrateur "B"

Référence de publication: 2010117264/15.

(100132337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**EU Jahreswagen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9749 Fischbach, 5, Giällewee.

R.C.S. Luxembourg B 99.807.

Im Jahre zweitausendzehn, den dreiundzwanzigsten August.

Vordem unterzeichneten Fernand UNSEN, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Ist der alleinige Aktionär der anonymen Aktiengesellschaft "EU JAHRESWAGEN S.A." mit Sitz in L-9749 Fischbach, 5, Giällewee, gegründet unter der Bezeichnung PGA - SOPARFI S.A. zufolge Urkunde des Notars Urbain Tholl, mit Amtswohnsitz in Mersch vom 2. März 2004, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 518 vom 18. Mai 2004, eingeschrieben im Firmenregister unter der Nummer RCB99807,

zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herr Gerald PROPSON, Geschäftsmann, wohnhaft in D-54689 Daleiden (Deutschland), 25, Falkenaueleer Weg.

Zum Sekretär wird Herr Mike KIRSCH, Privatbeamter, wohnhaft in L-9453 Bivels, 5, rue du Cimetière, bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Petra OLK, Privatbeamtin, wohnhaft in D-54689 Daleiden (Deutschland), 25, Falkenaueleer Weg.

Nachdem die Wahl der Mitglieder des Büros erfolgt ist, erklärt der Vorsitzende:

I. dass aus einer vom alleinigen Aktionär unterzeichneten Präsenzliste hervorgeht, dass sämtliche Akten vertreten sind und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung regelrecht zusammengetreten und kann rechtsgültig über die dem Aktionär bekannte Tagesordnung beraten.

Die von den Mitgliedern des Büros "ne varietur" paraphierte Präsenzliste bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

II. Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

- Erhöhung des Gesellschaftskapitals von 35.000€ auf 85.000€.
- Umänderung von Artikel 3 der Statuten.

Alsdann geht die Versammlung zur Tagesordnung über und fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Aktionär beschließt das Kapital der Gesellschaft um fünfzigtausend (50.000) Euro zu erhöhen um es von seinem aktuellen Betrag von fünfunddreissigtausend (35.000) Euro auf fünfundachtzig-tausend (85.000) Euro anzuheben.

Die Erhöhung des Kapitals wurde erreicht durch Einzahlung auf das Gesellschaftskonto, was dem Notar nachgewiesen wurde.

*Zweiter Beschluss.*

Auf Grund der obengenannten Kapitalerhöhung wird Artikel 3 der Statuten wie folgt umgeändert:

" **Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundachtzigtausend (85.000) Euro und ist eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je achthundertfünfzig (850) Euro.

Die Aktien lauten auf den Inhaber, sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges geregelt hat.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

*Kosten.*

Die Kosten und Gebühren welche der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde entstehen werden auf siebenhundert (700) Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Propson, Kirsch, Olk, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 24 août 2010. Relation: DIE /2010/8080. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Verlangen erteilt.

Diekirch, den 25. August 2010.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2010117269/53.

(100132466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Gelsomino S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 107.861.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 29 juillet 2010*

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur HEITZ Jean-Marc et Monsieur KARA Mohammed sont renommés administrateurs.

Monsieur DONATI Régis est renommé commissaire aux comptes.

Monsieur DE BERNARDI Alexis est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme

GELSOMINO S.A.

Mohammed KARA / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010117273/18.

(100132699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**ColLux CA S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Collaguna CA (Lux) S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 37.800,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 150.040.

L'an deux mille dix, le onze août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Collaguna CA (Lux) S.à r.l, société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.040, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 8 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 16 janvier 2010 sous le numéro 111. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 mai 2010, publié au mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 juillet 2010 sous le numéro 1370 (la Société).

Ont comparu:

1 - Colony Financial TRS L.L.C., a limited liability company, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), enregistrée auprès de «Delaware Division of Corporations» sous le numéro 4725683,

Représentée par Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée.

2 - C-VIII Laguna Holding, L.L.C., a limited liability company, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), enregistrée auprès de «Delaware Division of Corporations» sous le numéro 4757092,

Représentée par Hubert JANSSEN, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée.

3 - Colony Distressed Credit Fund, L.P., a limited partnership, constitué selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège statutaire au 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA), enregistré auprès de «Delaware Division of Corporations» sous le numéro 4537687,

Représenté par Hubert JANSSEN, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée.

4 - Cz2 Laguna S.à r.l., société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, Avenue Marie-Thérèse, L2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.960,

Représentée par Hubert JANSSEN, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée.

5 - C-VIII Crystal Holding, L.L.C., a limited liability company, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), enregistrée auprès de «Delaware Division of Corporations» sous le numéro 48 190 69,

Représentée par Hubert JANSSEN, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée.

6.- Cz2 Laguna II, S.à r.l., société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, Avenue Marie-Thérèse, L2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.286, Représentée par Hubert JANSSEN, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée.

Les parties comparantes ainsi mentionnées ci-dessus (1 à 6) en leur qualité d'associés actuels de la Société, seront ci-après désignés les «Associés» ou individuellement un Associé.

Et:

7 - C-VIII Ford Holding, L.L.C., a limited liability company, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), enregistrée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 48 411 70,

Représentée par Hubert JANSSEN, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée.

Laquelle intervient à la présente assemblée pour souscrire partiellement à l'augmentation de capital prévue et sera ci-après désignée sous sa dénomination ou sous l'appellation de «nouvel associé».

Les procurations susvisées, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec celui-ci, aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les vingt-cinq millions deux cent mille (25.200.000) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentés à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer

sur tous les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit, les Associés déclarant en outre avoir renoncé aux droits et formalités de la convocation comme s'estimant dûment convoqués et parfaitement informés de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en ColLux CA S.a.r.l.
2. Création d'une nouvelle classe de parts sociales -Parts Sociales Traçantes de Classe C auxquelles seront attachés les droits et obligations définis dans les statuts tels que modifiés ci-après.
3. Augmentation du capital social de la Société à hauteur de douze mille six cents Euros (EUR 12.600) pour le porter de son montant actuel de EUR 25.200 à EUR 37.800 par l'émission de douze million six cent mille (12.600.000) Parts Sociales Traçantes de Classe C ayant une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001) chacune.
4. Souscription et libération intégrale par Colony Distressed Credit Fund, LP, Colony Financial TRS, LLC et C-VIII Ford Holding, LLC des nouvelles Parts sociales Traçantes de Classe C, par voie d'apport en numéraire.
5. Refonte des articles 1.2, 5.1. et 16.3. des statuts de la Société afin de refléter les changements mentionnés ci-dessus.
6. Modification corrélative du registre des parts sociales de la Société, avec pouvoir et autorité donné à tout employé de Colony Luxembourg, S.à r.l. afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans ledit registre.
7. Questions diverses.

IV - les Associés réunis en Assemblée, ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société de CollLaguna CA (Lux) S.à r.l. en ColLux CA S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe de parts sociales, Parts Sociales Traçantes de Classe C, auxquelles seront attachés les droits et obligations définis dans les Statuts tels que modifiés ci-après.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze mille six cents Euros (EUR 12.600) pour le porter de son montant actuel de EUR 25.200 à EUR 37.800 (trente sept mille huit cents euros) par l'émission de douze millions six cent mille (12.600.000) Parts Sociales Traçantes de Classe C ayant une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001) chacune.

*Quatrième résolution*

Après avoir pris acte de la décision par C-VIII Laguna Holding, L.L.C., Cz2 Laguna S.à r.l. et C-VIII Crystal Holding, L.L.C. de ne pas souscrire à l'augmentation de capital, l'Assemblée agréée C-VIII Ford Holding, L.L.C. en tant que nouvel associé de la Société et décide d'accepter la souscription des parts nouvellement émises et d'en enregistrer le paiement comme suit:

*Souscription - Paiement*

C-VIII Ford Holding, L.L.C., sus-dénommée et représentée comme énoncé ci-dessus, déclare souscrire à trois million cinq cent deux mille huit cent (3.502.800) nouvelles Parts Sociales de Classe C d'une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0.001) chacune et les avoir libérées entièrement par un apport en numéraire. Colony Distressed Credit Fund, L.P., sus-dénommée et représentée comme énoncé ci-dessus, déclare souscrire à sept million sept cent soixante et un mille six cent (7.761.600) nouvelles Parts Sociales de Classe C d'une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001) chacune et les avoir libérées entièrement par un apport en numéraire.

Colony Financial TRS L.L.C., sus-dénommée et représentée comme énoncée ci-dessus, déclare souscrire à un million trois cent trente cinq mille six cent (1.335.600) nouvelles Parts Sociales de Classe C d'une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001) chacune et les avoir libérées entièrement par un apport en numéraire. Suite à ces paiements, le montant total de douze mille six cents Euros (EUR 12.600) est actuellement à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné par la production d'un certificat bancaire.

*Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée (à laquelle prend part désormais le nouvel associé) décide de modifier les articles 1.2., 5.1. et 16.3. des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

1.2 La Société aura pour dénomination «ColLux CA S.à r.l.» (la «Société»)

« **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente sept mille huit cent Euros (EUR 37.800) représenté par douze million six cent mille (12.600.000) Parts Sociales Traçantes de Classe A, douze million six cent mille (12.600.000) Parts Sociales Traçantes de Classe B et douze million six cent mille (12.600.000) Parts Sociales Traçantes de Classe C (ciaprès dénommées les "Parts Sociales" ou, chacune, une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'un millième d'Euro (EUR 0,001). Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales est/sont défini(s) ci-après comme le(s) "Associé(s)".

Les Parts Sociales Traçantes de Classe A traceront tous les bénéfices et rendements liés à l'Investissement BAG (comme défini à l'article 16.3 des présents statuts) comme indiqué à l'article 16 des présents statuts. Les Parts Sociales Traçantes de Classe B traceront tous les bénéfices et rendements liés à l'Investissement Crystal (comme défini à l'article 16.3 des présents statuts) comme indiqué à l'article 16 des présents statuts." Les Parts Sociales Traçantes de Classe C traceront tous les bénéfices et rendements liés à l'Investissement Fjord (comme défini à l'article 16.3 des présents statuts) comme indiqué à l'article 16 des présents statuts."

" **Art. 16. Droit de distribution sur les parts.**

16.3. Après l'affectation des bénéfices au compte de réserve légale ci-dessus et sous réserve de toutes dispositions obligatoires de la Loi, tous les autres bénéfices seront répartis et payés comme suit:

(a) les détenteurs des parts sociales de chaque classe auront, proportionnellement au capital investi par chacun d'entre eux en relation avec leur classe de parts sociales (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission), droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, gains en capital, bonis de liquidation, produits de vente et tous autres produits et revenus) de leur investissement direct acquis par les produits de souscription de parts sociales de cette classe, moins (ii) tous les coûts directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) étant déterminés par le Gérant de la Société.

(b) En tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Classe A auront au moment de cette répartition, proportionnellement au capital investi par chacun d'entre eux en relation avec leur classe de parts sociales (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission), par chaque porteur de Parts Sociales Traçantes de Classe A dans la Société, droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, gains en capital, bonis de liquidation, produits de vente et tous autres produits et revenus perçus par la Société en relation avec son investissement direct dans Laguna CA Deutschland GmbH (le Revenu Net d'Investissement Traçant de Classe A), moins (i) tous les coûts directement liés au Revenu Net d'Investissement Traçant de Classe A, les points (i) et (ii) seront fixés par le Gérant de la Société (l'Investissement BAG);

(c) En tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Classe B auront au moment de cette répartition, proportionnellement au capital investi par chacun d'entre eux en relation avec leur classe de parts sociales (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission) par chaque porteur de Parts Sociales Traçantes de Classe B dans la Société, droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, gains en capital, bonis de liquidation, produits de vente et tous autres produits et revenus perçus par la Société en relation avec son investissement direct dans Crystal CA Deutschland GmbH (le Revenu Net d'Investissement Traçant de Classe B), moins (i) tous les coûts directement liés au Revenu Net d'Investissement Traçant de Classe B, les points (i) et (ii) seront fixés par le Gérant de la Société (l'Investissement Crystal).

(d) En tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Classe C auront au moment de cette répartition, proportionnellement au capital investi par chacun d'entre eux en relation avec leur classe de parts sociales (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission) par chaque porteur de Parts Sociales Traçantes de Classe C dans la Société, droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, gains en capital, bonis de liquidation, produits de vente et tous autres produits et revenus perçus par la Société en relation avec son investissement direct dans Fjord NPL CA Deutschland GmbH (le Revenu Net d'Investissement Traçant de Classe C), moins (i) tous les coûts directement liés au Revenu Net d'Investissement Traçant de Classe C, les points (i) et (ii) seront fixés par le Gérant de la Société (l'Investissement Fjord).

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société, avec pouvoir et autorité donné à tout employé de Colony Luxembourg, S.à r.l. afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans ledit registre.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à deux mille Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte es suivi d'une traduction anglaise, le texte français prévalant en tout état de cause.

Dont acte, fait et passé, à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

**Suit la traduction anglaise du texte qui precede:**

In the year two thousand and ten, on the eleventh day of August,

before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Collaguna CA (Lux) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under the number B 150.040, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 8 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 111 dated 16 January 2010. The articles of incorporation were modified following an extraordinary general meeting of the shareholders held on May 20<sup>th</sup>, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1370 dated July 3<sup>rd</sup>, 2010 (the Company).

There appeared:

1 - Colony Financial TRS L.L.C., a limited liability company, established under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), being registered with Delaware Division of Corporations under number 47 256 83 Here represented by Hubert JANSSEN, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

2 - C-VIII Laguna Holding, L.L.C., a limited liability company established under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), being registered with Delaware Division of Corporations under number 47 570 92 Here represented by Hubert JANSSEN, prenamed, by virtue of a proxy, given under private seal.

3 - COLONY DISTRESSED CREDIT FUND, L.P., a limited partnership established under the laws of the State of Delaware (USA) and registered with the Delaware Register under number 4537687 with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (USA),

Here represented by Hubert JANSSEN, prenamed, by virtue of a proxy, given under private seal.

4 - Cz2 Laguna S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, Avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.960, Here represented by Hubert JANSSEN, prenamed, by virtue of a proxy, given under private seal.

5 - C-VIII Crystal Holding, L.L.C., a limited liability company established under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400 DE-19808 Wilmington, (USA), being registered with Delaware Division of Corporations under number 48 190 69, Here represented by Hubert JANSSEN, prenamed, by virtue of a proxy, given under private seal.

6.- Cz2 Laguna II, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, Avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.286, Here represented by Hubert JANSSEN, prenamed, by virtue of a proxy, given under private seal.

The appearing parties referred above (1 to 6) acting in their capacity of current shareholders of the Company, are hereafter referred to as the Shareholders and each as a Shareholder.

And

7 - C-VIII Ford Holding, L.L.C., a limited liability company organized pursuant to the laws of the State of Delaware, having its registered office at office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (USA), registered with the Delaware Division of Corporations with under File No. 48 411 70, Here represented by Hubert JANSSEN, prenamed, by virtue of a proxy, given under private seal.

Such appearing party intervenes at the present Meeting in order to partly subscribe to the increase of capital and is hereafter referred to as C-VIII Ford Holding, LLC or as the "NeW Shareholder"..

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I - the twenty five million two hundred thousand (25,200,000) shares, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced; furthermore, the Shareholders have declared to waive the convening notice, considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

II - the agenda of the Meeting is as follows:

1 - Change of the corporate name of the Company into Collux CA S.à r.l.

2 - Creation of an additional class of shares, Class C Tracking Shares, to which will be attached the rights and obligations defined in the articles of association of the Company, as amended hereafter;

3 - Increase of the share capital of the Company by an amount of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 25.200 to EUR 37.800, by way of the issuance of twelve million six hundred thousand (12,600,000) Class C Tracking Shares having a par value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each;

4 - Subscription and payment by Colony Distressed Credit Fund, LP, Colony Financial TRS, LLC and C-VIII Ford Holding, LLC of the new Class C Tracking Shares, fully paid up by contribution in cash;

5 - Restatement of the articles 1.2., 5.1. and 16.3 of the articles of association of the Company to reflect the above changes;

6 - Subsequent amendment of the shares register of the Company with power and authority to any employee of Colony Luxembourg, S.à r.l. to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the said share register;

7 - Miscellaneous.

III - The general Meeting of the Shareholders has passed unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to change the corporate name of the Company from Collaguna CA (Lux) S.à r.l. into Collux CA S.à r.l.

*Second resolution*

The Meeting resolves to create one additional class of shares, Class C Tracking Shares, to which will be attached the rights and obligations defined in the articles of association of the Company, as amended hereafter;

*Third resolution*

The Meeting resolves to increase and hereby increase the share capital of the Company by an amount of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 25.200 to EUR 37.800, by way of the issuance of twelve million six hundred thousand (12,600,000) Class C Tracking Shares having a par value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each.

*Fourth resolution*

After having acknowledging the decision by C-VIII Laguna Holding, L.L.C., Cz2 Laguna S.à r.l. and C-VIII Crystal Holding L.L.C not to subscribe to the capital increase, the Meeting approves C-VIII Ford Holding, L.L.C. as new shareholder of the Company and resolves to accept the subscription of the newly issued shares and to register their payment as follows:

*Subscription - Payment*

C-VIII Ford Holding, L.L.C., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to three million five hundred and two thousand eight hundred (3,502,800) new Class C Tracking Shares having a par value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each and to have fully paid them up by a contribution in cash.

Colony Distressed Credit Fund, L.P., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to seven million seven hundred sixty-one thousand six hundred (7,761,600) new Class C Tracking Shares having a par value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each and to have fully paid them up by a contribution in cash.

Colony Financial TRS, L.L.C., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to one million three hundred thirty-five thousand six hundred (1,335,600) new Class C Tracking Shares having a par value of one thousandth of Euro (EUR 0.001) each and to have fully paid them up by a contribution in cash.

Following these payments, the aggregate amount of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given by the delivery of bank certificate to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the Meeting (in which, from now the new Shareholder takes part) resolves to amend articles 1.2, 5.1 and 16.3. of the articles of the association of the Company, which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 1. Form - Corporate name.**

1.2 The Company will exist under the corporate name of “Collux CA S.à r.l.” (the “Company”).

**“ Art. 5. Share capital.**

5.1. The share capital is fixed at thirty seven thousand eight hundred Euro (EUR 37,800) represented by twelve million six hundred thousand (12,600,000) Class A Tracking Shares, twelve million six hundred thousand (12,600,000) Class B Tracking Shares and twelve million six hundred thousand (12,600,000) Class C Tracking Shares (hereafter referred to as the "Shares" and each as a "Share"). Each Share has a nominal value of one thousandth of Euro (EUR 0.001). The holder (s) of the Shares is/are together referred to as the "Shareholder(s)".

The Class A Tracking Shares shall track all profits and return linked to the BAG Investment (as defined in article 16.3 of these articles of associations) as set out in article 16 of these articles of association.

The Class B Tracking Shares shall track all profits and return linked to the Crystal Investment (as defined in article 16.3 of these articles of associations) as set out in article 16 of these articles of association.”

The Class C Tracking Shares shall track all profits and return linked to the Fjord Investment (as defined in article 16.3 of these articles of associations) as set out in article 16 of these articles of association.”

“ **Art. 16. Distribution right on shares.**

16.3. After the allocation of any profits to the above statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the Law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the Shares of each class shall, pro rata the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the Manager of the Company;

(b) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class A Tracking Shares at the time of such distribution, pro rata in accordance with the capital invested (nominal amount and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Tracking Shares in the Company in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) obtained by the Company in connection with its direct investment in Laguna CA Deutschland GmbH (the Class A Tracking Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Tracking Investment Net Income, as (i) and (ii) to be determined by the Manager of the Company (the BAG Investment);

(c) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class B Tracking Shares at the time of such distribution, pro rata in accordance with the capital invested (nominal amount and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Tracking Shares in the Company in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) obtained by the Company in connection with its direct investment in Crystal CA Deutschland GmbH (the Class B Tracking Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Tracking Investment Net Income, as (i) and (ii) to be determined by the Manager of the Company (the Crystal Investment).

(d) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class C Tracking Shares at the time of such distribution, pro rata in accordance with the capital invested (nominal amount and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Tracking Shares in the Company in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) obtained by the Company in connection with its direct investment in Fjord NPL CA Deutschland GmbH (the Class C Tracking Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Tracking Investment Net Income, as (i) and (ii) to be determined by the Manager of the Company (the Fjord Investment).

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes with power and authority to any employee of Colony Luxembourg, S.à r.l. to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately two thousand Euros.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is followed by an English version, the French version prevailing in any case.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: H. JANSSEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 12 août 2010. Relation: LAC/2010/36060. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Référence de publication: 2010117375/329.

(100133473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Geraud S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 106.926.

—  
*Extrait de la décision du conseil d'administration le 12 juillet 2010*

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de nommer M. Jean-Paul AUGUSTE, Président du Conseil d'Administration de la Société

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur «A» / Administrateur «B»*

Référence de publication: 2010117275/13.

(100132307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Hansinvest Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 28.765.

—  
*Beschluss des Verwaltungsrates*

Der Verwaltungsrat der HANSAINVEST LUX S.A. beschließt im Umlaufverfahren, Herrn Stephan Blohm, derzeit stellvertretender Geschäftsführer der HANSAINVEST LUX S.A., zum 1. Juli 2010 zum Geschäftsführer zu ernennen und seine Festbezüge auf € 2.000,-/Monat anzuheben.

Hamburg, den 25. Juni 2010.

Lenschow / Gollub / Dr. Stotz.

Référence de publication: 2010117277/12.

(100132322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**S.A. HENKEL BELGIUM, succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 55.226.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117305/10.

(100132435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Haston S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 56.418.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 août 2010 à 09.30 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateur de:

\* Monsieur Koen LOZIE, Administrateur de sociétés, demeurant 61, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur-Attert;

\* COSAFIN SA, Société Anonyme, domiciliée au 23, avenue de la Porte-Neuve à L-2227 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

\* Monsieur Joseph WINANDY, Administrateur de sociétés, demeurant à L-5960 Itzig, 92, rue de l'Horizon.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de la société EURAUDIT SARL, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg au poste de commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 31.12.2010.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010117278/19.

(100132339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Iberis Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 74.228.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 15 juin 2009*

- L'assemblée accepte la nomination au poste de commissaire aux comptes de Monsieur Régis PIVA demeurant professionnellement au 24, rue Saint Mathieu à L-2138 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2011 en remplacement de Monsieur Pascoal DA SILVA commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour extrait sincère et conforme

Frédéric MONCEAU / Karl LOUARN

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010117282/14.

(100132302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Isomatec Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 98.322.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117287/11.

(100132570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Artra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8388 Koerich, 11, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 107.852.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117335/10.

(100133408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Lagomar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 101.868.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 juin 2010 à 11.00 heures à Luxembourg  
23, avenue de la Porte-Neuve*

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs de Messieurs Koen LOZIE demeurant 61, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert et Joseph WINANDY et de la société Cosafin S.A., représentée par Mr Jacques Bordet, 10 boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de la Fiduciaire HRT 3A, rue Guillaume Kroll-1882 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour copie conforme  
Signatures  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010117288/19.

(100132313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**LFP Prime SICAV - SIF S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.091.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la société en date du 23 août 2010 que le siège social est transféré du 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Signatures  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2010117290/16.

(100132472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Morgan Stanley Luxembourg Reinsurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 56.772.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Tenue à Luxembourg, le 20 août 2010*

L'assemblée décide de nommer Administrateurs les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2010:

Mme B. Elizabeth Fischer, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique

M. Frank Lagerstedt, 750 Seventh Avenue, New York NY 10019, Etats-Unis d'Amérique

M. Jorge Irarorri, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique M. Fabrice Frere, 19 rue de Bitbourg, L-2015, Luxembourg.

L'assemblée décide de nommer Deloitte s.a. en tant que réviseur indépendant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2010.

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.  
*Pour la Société*  
Signature

Référence de publication: 2010117292/19.

(100132462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Morgan Stanley Global Reinsurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 33.329.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 20 août 2010*

L'assemblée décide de nommer Administrateurs les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2010:

Mme B. Elizabeth Fischer, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique

M. Frank Lagerstedt, 750 Seventh Avenue, New York NY 10019, Etats-Unis d'Amérique

M. Jorge Irarorri, 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique M. Fabrice Frere, 19 rue de Bitbourg, L-2015, Luxembourg.

L'assemblée décide de nommer Deloitte s.a. en tant que réviseur indépendant jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2010.

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.  
 Pour la Société  
 Signature

Référence de publication: 2010117293/19.

(100132459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**MTP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
 R.C.S. Luxembourg B 89.913.

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2010 que le siège social a été fixé à, Rue Marie Curie, 2, L-8049 Strassen

Luxembourg, le 27 août 2010.

Pour la société  
 Jean-Michel Dangis  
 Comptable

Référence de publication: 2010117294/13.

(100132437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Narwee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
 R.C.S. Luxembourg B 97.348.

La Société informe du changement suivant:

- T.C.G.Gestion SA, Gérant, a désormais son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Luxembourg, le 27 Août 2010.

TCG Gestion SA  
 Signatures

Référence de publication: 2010117295/12.

(100132209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Naxos International Holding S.A., SPF, Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
 R.C.S. Luxembourg B 34.288.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 29 septembre 2009*

- L'assemblée accepte la nomination au poste de commissaire aux comptes de Monsieur Régis PIVA demeurant professionnellement au 24, rue Saint Mathieu à L-2138 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2011 en remplacement de Monsieur Pascoal DA SILVA commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour extrait sincère et conforme  
 Frederik ROB / Marc BOLAND  
 Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010117296/14.

(100132297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**SAC Portfolio Immobiliare Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
 R.C.S. Luxembourg B 88.509.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 24 juin 2010*

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de la société MA2ARS 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, RCS Luxembourg B 56.248, en tant que Commissaire aux Comptes, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'Associé unique décide de confirmer la nomination de Monsieur Antonio Matteucci pour une période indéterminée.

Pour copie certifiée conforme  
FIDUPAR  
Signatures

Référence de publication: 2010117308/15.

(100132315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Pillar Securitisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.031.

—  
*Extrait du procès-verbal de la résolution écrite de l'associé unique de la société adoptée le 13 Août 2010*

- Suite à la résolution unique de l'associé de la Société, il a été décidé que les mandats des personnes suivantes, Mme Petronella J.S. Dunselman, Mme Zamyra H. Cammans et M. Bernard H. Hoftijzer gérants de la Société, ont été reconduits à compter du 10 juillet 2010 et ce jusqu'au 31 Décembre 2010.

Pour extrait conforme  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2010117297/14.

(100132464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Paribas Trust Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 29.445.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 juin 2010 à 11h00*

*Résolution:*

Suite à la démission de Monsieur Christophe BRECHIGNAC de son poste d'Administrateur de la société, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celui-ci, Monsieur Laurent JANSEN, administrateur de sociétés, demeurant 133, rue des Courtils à B-6860 Léglise.

La ratification de la nomination de Monsieur Laurent JANSEN aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

*Pour le Conseil d'Administration*  
E. BERG / Y. JUCHEM  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010117298/17.

(100132349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Plagefin - Placement, Gestion, Finance Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 9.449.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 juin 2010 à 11h30*

*Résolution:*

Suite à la démission de Monsieur Christophe BRECHIGNAC de son poste d'Administrateur de la Société, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celui-ci, Monsieur Laurent JANSEN, administrateur de sociétés, demeurant 133, rue des Courtils à B-6860 Léglise.

La ratification de la nomination de Monsieur Laurent JANSEN aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

*Pour le Conseil d'Administration*  
E. BERG / Y. JUCHEM  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010117300/17.

(100132356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Abenalux S.A., Société Anonyme,  
(anc. Abenalux Holding S.A.).**

Siège social: L-4961 Clemency, 2, rue des Jardins.  
R.C.S. Luxembourg B 117.598.

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ABENALUX HOLDING S.A. actuellement sans siège social, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 117.598, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg en date du 28 juin 2006, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 1668 en date du 4 septembre 2006.

L'Assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal CAMBIER, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida MUHOVIC, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michel MARCOUX, demeurant à L-2410 Strassen, 162, rue de Rec-kenthal.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Modification de l'objet social de la société et modification afférente de l'article 3 des statuts.
- 2) Changement du régime fiscal de la société (la société n'étant plus soumise au régime fiscal des sociétés anonymes holding).
- 3) Modification de la dénomination sociale de la société et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
- 4) Fixation du siège social et modification afférente de l'article 4 des statuts.
- 5) Révocation d'un administrateur de la prédite société, avec décharge à lui accorder pour l'accomplissement de son mandat.
- 6) Modification du premier alinéa de l'article huit (8) des statuts.
- 7) Modification de l'article douze (12) des statuts.
- 8) Nomination d'un administrateur unique et d'un commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- L'actionnaire unique, déclare avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire, et prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et par conséquent l'article trois des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et de reconnaissances de dettes. Elle peut également acquérir et développer des brevets, des marques déposées et franchises.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale constate que suite à la modification de l'objet social pour donner à la société l'objet social d'une société de participation financière avec le régime fiscal y afférent la société sous sa forme actuelle ne pourra plus bénéficier du régime fiscal des sociétés anonyme holding de la loi 1929.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la société et de modifier par conséquent l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>**. Il est formé, entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de ABENALUX S.A.»

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse sociale de la société à L-4961 Clemency, 2, rue des Jardins et de modifier par conséquent l'article 4 pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Clémency. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la Municipalité par décision du conseil d'administration. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.»

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de révoquer à compter de ce jour:

Monsieur Pier Andrea AMEDEO, demeurant à L-1651 Luxembourg, 67, av. Guillaume, de sa fonction d'administrateur, et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

#### Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les deux premier alinéa de l'article huit (8) des statuts pour leur donner la teneur suivante:

##### « **Art. 8. Conseil d'Administration.**

8.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par trois membres au moins, actionnaires ou non.

8.2 Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.»

(Le reste sans changement.)

#### Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article douze (12) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 12. Signature.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de 2 administrateurs, ou encore par la signature individuelle du préposé à la gestion journalière, dans les limites de ses pouvoirs, ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.»

#### Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, après avoir constaté que la société est établie par un actionnaire unique à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter de ce jour, pour une durée de six ans:

a) dans la fonction d'administrateur-unique:

- Monsieur Michel MARCOUX, demeurant à L-2410 Strassen, 162, rue de Reckenthal.

b) dans la fonction de commissaire aux comptes:

Monsieur Markus MÖLLER, demeurant à L-5620 Mondorf-les-Bains, 6, rue Jacques Gustave Lessel.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2015.

#### Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, en raison du présent acte, sont évalués approximativement à HUIT CENTS EUROS (800,- Euros).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Cambier, Muhovic, Marcoux, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 août 2010. Relation: EAC/2010/9811. Reçu: soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010117326/114.

(100133782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Property Partners Residential, Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 154.071.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010117301/12.

(100132216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Rock-IT Cargo Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 148.576.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de contribution que l'associé unique de la Société est, depuis le 30 décembre 2009, Rock-it Cargo Cyprus Limited, ayant pour siège social le 11 Florinis Street City Forum, 7<sup>th</sup> Floor, 1065 Nicosie, Chypre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010117302/13.

(100132470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Saltgate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 128.029.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique en date du 29 juillet 2010*

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique, la démission de Monsieur Stef Oostvogels, demeurant professionnellement au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de sa fonction l'administrateur, a été acceptée, avec effet au 29 juillet 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour Saltgate S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010117306/16.

(100132444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**European Seafood 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 114.324.

Le Bilan consolidés au 31 mars 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour European Seafood 1 S.à r.l.*  
Société à responsabilité limitée  
Signature  
*Un gérant*

Référence de publication: 2010117414/13.

(100133548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**SIBIT - Consult S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-9952 Drinklange, 17E, rue de Drinklange.  
R.C.S. Luxembourg B 114.467.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117309/11.

(100132575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Gero Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.329.550,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 115.006.

In the year two thousand and ten, on the fourth day of August, before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

Was held the extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Gero Investments Lux SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.006, incorporated pursuant to a deed of the notary André-Jean-Joseph Schwachtgen on March 13, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) on June 2, 2006 number 1080. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the notary Paul Frieders on November 2, 2007, published in the Mémorial of January 25, 2008, number 201.

There appeared:

1) MP Gero Cayman L.P., a Cayman limited partnership with registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, represented by its investment adviser MatlinPatterson Global Advisers LLC with business address at 520 Madison Avenue, 35<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, owner of twenty-nine thousand five hundred and sixteen (29,516) shares out of a total of fifty-three thousand one hundred and eighty-two (53,182) shares representing the entire share capital of the Company (MP);

here represented by Maître Dirk Leermakers, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in New York, United States of America, on August 3, 2010.

2) SM Investment No.2 Limited, an English limited liability company with registered office at 21 Holborn Viaduct, London EC1A 2DY, represented by Simon Mansfield, owner of twenty-three thousand six hundred and sixty-six (23,666) shares out of a total of fiftythree thousand one hundred and eighty-two (53,182) shares representing the entire share capital of the Company (SM and together with MP, the Shareholders);

here represented by Maître Dirk Leermakers, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Leicestershire, United Kingdom, on August 4, 2010.

Such powers of attorney, after having been signed ne varietur by the representatives of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that:

I. Fifty-three thousand one hundred and eighty-two (53,182) shares of the Company having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each representing the entirety of the corporate capital of the Company are duly represented at this meeting and all the Shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary;

II. this Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Full restatement of the articles of association of the Company;
2. Replacement of Mr Greg Minson effective as of August 4, 2010 as a manager by Mr Robert Weiss for an unlimited period of time;
3. Full discharge to Mr Greg Minson for the performance of his mandate until the date of his replacement;
4. Nomination of Mr Simon Mansfield as the class B manager effective as of August 4, 2010 for an unlimited period of time;
5. Reclassification of the managers in accordance with article 7.2 (new) of the Articles;
6. Power of attorney to be given to any manager of the Company, each acting individually, in order to proceed, on behalf of the Company, with the mandatory filings with the Luxembourg Register of Commerce and Companies; and
7. Miscellaneous.

III. after due deliberation, the shareholders unanimously have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to entirely amend and restate the Articles, which now shall read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.**

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “GERO INVESTMENTS LUX, S.à r.l.” (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertaking and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risk and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art. 4. Duration**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at one million three hundred twenty-nine thousand five hundred and fifty euro (EUR 1,329,550), represented by fifty-three thousand one hundred and eighty-two (53,182) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct manner proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholder's register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers - Chairman of the Board.**

7.1 The Company is managed by a board of managers consisting of four members, to be appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers shall deliberate and adopt resolutions in the manner of a body corporate. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 Two managers shall upon their appointment by the general meeting of shareholders be designated as Class A Managers, and one manager shall be designated as the Class B Manager.

The fourth manager, who shall be called the Class C Manager, shall be a resident of the Grand Duchy of Luxembourg and may not have any affiliation with or particular loyalty to any of the shareholders.

7.3 The general meeting of shareholders may, from time to time, adopt by a simple majority vote rules in respect of the management of the Company, the conduct of the Company's business and the exercise by the Company of its rights as a shareholder in its subsidiaries, possibly subject to the prior consent of the General Meeting (the Rules of Procedure of the Board of Managers), to which the board of managers shall be subject.

7.4 In accordance with the Law, the managers may be dismissed ad nutum by resolution of the general meeting of shareholders by a vote of shareholders representing a simple majority of the total Issued Shares.

7.5 From among the Class A Managers, the board of managers shall appoint a chairman (the Chairman of the Board).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting (including by way of e-mail or facsimile), except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda

of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act any if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, such majority to include however the affirmative vote of at least one Class A Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 In the event of a tied vote, the Chairman of the Board shall have the casting vote.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

9.9 Each shareholder may send, and the Company shall invite, to each meeting of the board of managers a representative of such shareholder as non-voting observer and in connection therewith shall provide to such representative copies of all notices, minutes, consents and other materials that it provides to its managers.

#### **Art. 10. Representation.**

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company, one of whom must mandatorily be a Class A Manager, or, within the limited scope of a delegation of powers as permitted under article 8.2 of these articles, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated.

#### **Art. 11. Liability of the managers.**

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.2 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers shall prepare an inventory including an indication on the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remunerations. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders, in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VII. General provisions

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Second resolution*

The Meeting resolves upon the replacement of Mr Greg Minson effective as of August 4, 2010 as a manager by Mr Robert Weiss, General Counsel of MatlinPatterson Global Advisers LLC, born in New York, United States of America on April 27, 1958 professionally residing at 520 Madison Avenue, 35<sup>th</sup> Floor, New York NY 10022, United States of America, for an unlimited period of time.

### *Third resolution*

The Meeting resolves to grant full discharge to Mr Greg Minson for the performance of his mandate until the date of his replacement.

### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to elect Mr Simon Mansfield, director, born in Greenwich, United Kingdom, on July 6, 1966, professionally residing at 21 Holborn Viaduct, London EC1A 2DY, United Kingdom, as a class B manager effective as of August 4, 2010 for an unlimited period of time.

### *Fifth resolution*

The Meeting resolves, in accordance of article 7.2 of the Articles that the managers shall belong to the following classes:

- Mr Lawrence Teitelbaum and Mr Robert Weiss shall be Class A Managers;
- Mr Simon Mansfield shall be the Class B Manager; and
- Halsey SARL shall be the Class C Manager.

### *Sixth resolution*

The Meeting resolves to empower and authorize, and hereby empowers and authorizes each manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the mandatory filings with the Luxembourg Register of Commerce and Companies in order to reflect the above resolutions.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quatrième jour d'août,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Gero Investments Lux SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.006 (la Société), ayant été constituée suivant acte du notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen le 13 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 juin 2006 numéro 1080 (le Mémorial). Les statuts de constitution de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte du notaire Paul Frieders le 2 novembre 2007, publié au Mémorial du 25 janvier 2007 numéro 201.

## ONT COMPARU:

1) MP Gero Cayman L.P., une société organisée selon les lois des Iles Caïmans ayant son siège social au Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caïman, KY1-9005, Iles Caïmans, représentée par son conseiller en investissements MalinPatterson Global Advisers LLC ayant son adresse professionnelle au 520 Madison Avenue, 35eme étage, New York, New York 10022, détenteur de vingt-neuf mille cinq cent seize (29.516) parts sociales des cinquante-trois mille cent quatre-vingt-deux (53.182) parts sociales constituant la totalité du capital social de la Société (MP)

représentée par Dirk Leermakers, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, Etats-Unis d'Amérique le 3 août 2010.

2) SM Investment No.2 Limited, une société à responsabilité limitée de droit anglais ayant son siège social au 21 Holborn Viaduc, Londres EC1A 2DY, représentée par Simon Mansfield, détenteur de vingt-trois mille six cent soixante-six (23.666) parts sociales des cinquante-trois mille cent quatre-vingt-deux (53.182) parts sociales constituant la totalité du capital social de la Société (SM et avec MP, les Associés),

représentée par Dirk Leermakers, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Leicestershire, Royaume-Uni, le 4 août 2010. Lesdites procurations, après signature ne varientur par le mandataire des parties comparantes, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés représentés ci-dessus ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Cinquante-trois mille cent quatre-vingt-deux (53.182) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25) représentant la totalité du capital social de la Société sont dûment représentées a cette Assemblée et les Associés présents ou représentés se considérant eux-mêmes dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour lequel leur a été communiqué au préalable, aucune formalité de convocation n'était requise.

II. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après.

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Refonte des Statuts de la Société;
2. Remplacement de M. Greg Minson, effectif au 4 août, 2010, gérant, par M. Robert Weiss pour une période illimitée;
3. Pleine et entière décharge à M. Greg Minson pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de son remplacement;
4. Nomination de M. Simon Mansfield comme gérant de classe B effective au 4 août 2010 et pour une période illimitée;
5. Reclassification des gérants conformément à l'article 7.2 (nouveau) des Statuts;
6. Pouvoir donné à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder, au nom et pour le compte de la Société, aux formalités obligatoires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg; et
7. Divers.

III. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier et de refondre entièrement les Statuts, qui devront être désormais lus comme suit:

## **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination "GERO INVESTMENTS LUX S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par résolution du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir

par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à un million trois cent vingt-neuf mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.329.550), représenté par cinquante-trois mille cent quatre-vingt-deux (53.182) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre gérants, lesquels sont nommés par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixera également la durée de leur mandat. Les gérants devront délibérer et adopter des résolutions en tant qu'organe de décision. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement des associés.

7.2. Deux gérants devront, à compter de leur nomination par l'assemblée générale des associés, être désignés comme Gérants de classe A, et un gérant devra être désigné comme Gérant de Classe B.

Le quatrième gérant, qui sera Gérant de classe C, devra être résidant au Grand Duché de Luxembourg et n'aura pas d'affiliation ou de loyauté particulière envers les associés.

7.3. L'assemblée générale des associés, pourra, de temps en temps, adopter par un vote à la majorité simple, des règles de gérance de la Société, de la conduite des affaires de la Société et de l'exercice par la Société de ses droits en sa qualité d'associé de ses filiales, ayant obtenu dans certains cas le consentement au préalable de l'Assemblée (Règles de Procédure du Conseil de Gérance), auxquelles le Conseil de Gérance est soumis.

7.4. Conformément à la Loi, les gérants pourront être remerciés ad nutum par une résolution de l'assemblée générale des associés par un vote des associés représentant la majorité simple de la totalité des parts sociales émises.

7.5. Parmi les Gérants de Classe A, le conseil de gérance pourra nommer un président (le Président du Conseil).

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion (y compris par email ou par fax), sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Dans le cas d'une égalité des votes, le vote du Président du Conseil sera déterminant.

9.7. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

9.9. Chaque associé pourra envoyer, et la Société pourra inviter, lors de chaque réunion du conseil de gérance un représentant dudit associé en tant qu'observateur non votant et devra procurer à chaque représentant une copie de toute convocation, minutes, consentements ou autre document qu'il procure à ses gérants.

#### **Art. 10. Représentation.**

La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants, dont l'un devra être obligatoirement un Gérant de Classe A, ou, dans le cadre limite d'une délégation de pouvoirs comme permise conformément à l'article 8.2 des présents statuts, par les signatures conjointes ou la signature seule de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués.

#### **Art. 11. Responsabilités des gérants.**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.2. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de remplacer M. Greg Minson, gérant, effectif au 4 août, 2010, par M. Robert Weiss, Directeur Juridique de MatlinPatterson Global Advisers LLC, né à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 27 avril 1958, résidant professionnellement à 520 Madison Avenue, 35<sup>th</sup> Floor, New York NY 10022, Etats-Unis d'Amérique, pour une période illimitée.

### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de donner pleine et entière décharge à M. Greg Minson pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de son remplacement.

### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de nommer M. Simon Mansfield, directeur, né à Greenwich, Royaume-Uni, le 6 juillet 1966, résidant professionnellement à 21 Holborn Viaduct, EC1A 2DY Londres, Royaume-Uni, comme gérant de classe B, effectif au 4 août 2010 pour une période illimitée.

### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide conformément à l'article 7.2 des Statuts que les gérants appartiendront désormais aux classes suivantes:

- M. Lawrence Teitelbaum et M. Robert Weiss seront Gérants de Classe A;
- M. Simon Mansfield sera Gérant de Classe B;
- Halsey SARL sera Gérant de Classe C.

### *Sixième résolution*

Les Associés décident de donner pouvoir et d'autoriser tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder, au nom et pour le compte de la Société, aux formalités obligatoires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg afin de refléter les résolutions précédentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare à la demande des parties comparantes que, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. LEERMAKERS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 août 2010. Relation: LAC/2010/35262. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010117443/475.

(100133597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**SIBIT - Consult S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-9952 Drinklange, 17E, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 114.467.

---

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117310/11.

(100132576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Fiduciaire Finda, Société en nom collectif,  
(anc. Société de Comptabilité et de Conseil en Gestion Financière).**

Siège social: L-4812 Rodange, 9, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 152.235.

---

Modification des statuts:

**Art. 2.** La dénomination de la société est: FIDUCIAIRE FINDA.

Luxembourg, le 26.08.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010117312/11.

(100132394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Amundi Capital, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. Caam Invest).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 43.209.

---

L'an deux mille dix, le premier juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CAAM INVEST (la "Société"), une société d'investissement à capital variable", ayant son siège social au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, établie au Luxembourg en date du 17 mars 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 29 avril 1993, numéro 193.

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 06 septembre 2007, publié au Mémorial numéro 2315 du 16 octobre 2007.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Benoît Ernst, employé privé, Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire de l'Assemblée Monsieur Nicolas Alves, employé privé, Luxembourg.

L'Assemblée a élu comme scrutateur Madame Julie Sartori, employée privé, Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et prié le notaire de prendre acte:

I.- Que les actions étant nominatives, la présente Assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour, envoyés à chaque actionnaire par courrier le 28 mai 2010 et publié au «Memorial», dans «Le Quotidien» et dans le «Luxemburger Wort» le 28 mai et le 15 juin 2010.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste de présence est signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés et par le bureau de l'Assemblée et restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées “ne varietur” par les parties comparantes, resteront également annexées au présent acte.

III.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 901.901,8710 actions en circulation, 472.187 actions sont dûment représentées à la présente Assemblée.

IV.- Une première Assemblée générale extraordinaire convoquée suivant les modalités indiquées dans le procès-verbal de cette Assemblée, et ayant le même ordre du jour que la présente Assemblée, s'est tenue en date du 12 mai 2010 et n'a pu délibérer sur l'ordre du jour pour défaut du quorum légal requis.

En vertu de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente Assemblée est autorisée à prendre des résolutions indépendamment de la proportion du capital représenté.

V.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1 Présenter un titre pour les articles suivants:

Articles	Titre
Article 1	DÉNOMINATION
Article 2	DURÉE
Article 3	OBJET
Article 4	SIÈGE SOCIAL
Article 5 / Article 6 et Article 7	CAPITAL SOCIAL - ACTIONS - CLASSES D'ACTIONS
Article 8	RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'ACTIONNARIAT
Article 9	POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
Article 10	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
Article 11	QUORUM ET VOTE
Article 12	AVIS DE CONVOCATION
Article 13	ADMINISTRATEURS
Article 14	DÉLIBÉRATION DES ADMINISTRATEURS
Article 15	PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS DU CONSEIL
Article 16	DÉTERMINATION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT
Article 17	TECHNIQUE DE CO-GESTION
Article 18	INTERET DES ADMINISTRATEURS
Article 19	INDEMNITE
Article 20	ENGAGEMENT DE LA SOCIETE
Article 21	REVISEUR D'ENTREPRISES
Article 22	RACHAT ET CONVERSION DES ACTIONS
Article 23	EVALUATION ET SUSPENSION DES EVALUATIONS
Article 24	DETERMINATION DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE
Article 25	PRIX D'EMISSION
Article 26	ANNEE SOCIALE
Article 27	REPARTITION DES BENEFICES
Article 28	DEPOSITAIRE
Article 29	REPARTITION EN CAS DE LIQUIDATION
Article 30	MODIFICATION DES STATUTS
Article 31	DISPOSITIONS GENERALES

2 Amender le titre et le premier article des Statuts, afin de modifier le nom de la société comme suit: AMUNDI CAPITAL.

3 Amender l'article 10, premier paragraphe, afin de modifier la date de la tenue de l'Assemblée générale annuelle et de la fixer au dernier jour ouvré du mois d'avril.

4 Amender l'article 11, premier paragraphe, afin de remplacer «B» par «il».

5 Fixer la date d'entrée en vigueur des résolutions 1, 2, 3 et 4 de l'ordre du jour ci-dessus au jour de l'Assemblée générale extraordinaire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de présenter un titre pour les articles suivants:

Articles	Titre
Article 1	DÉNOMINATION
Article 2	DURÉE

Article 3	OBJET
Article 4	SIÈGE SOCIAL
Article 5 / Article 6 et Article 7	CAPITAL SOCIAL - ACTIONS - CLASSES D'ACTIONS
Article 8	RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'ACTIONNARIAT
Article 9	POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
Article 10	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
Article 11	QUORUM ET VOTE
Article 12	AVIS DE CONVOCATION
Article 13	ADMINISTRATEURS
Article 14	DÉLIBÉRATION DES ADMINISTRATEURS
Article 15	PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS DU CONSEIL
Article 16	DÉTERMINATION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT
Article 17	TECHNIQUE DE CO-GESTION
Article 18	INTERET DES ADMINISTRATEURS
Article 19	INDEMNITE
Article 20	ENGAGEMENT DE LA SOCIETE
Article 21	REVISEUR D'ENTREPRISES
Article 22	RACHAT ET CONVERSION DES ACTIONS
Article 23	EVALUATION ET SUSPENSION DES EVALUATIONS
Article 24	DETERMINATION DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE
Article 25	PRIX D'EMISSION
Article 26	ANNEE SOCIALE
Article 27	REPARTITION DES BENEFICES
Article 28	DEPOSITAIRE
Article 29	REPARTITION EN CAS DE LIQUIDATION
Article 30	MODIFICATION DES STATUTS
Article 31	DISPOSITIONS GENERALES

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de CAAM INVEST en AMUNDI CAPITAL et de modifier le titre et l'article premier des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

**Dénomination**

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de "AMUNDI CAPITAL".

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de la tenue de l'Assemblée générale annuelle au dernier jour ouvré du mois d'avril et de modifier le premier paragraphe de l'article 10 pour lui donner désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier jour ouvré du mois d'avril à quinze heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 11 et d'y remplacer «B» par «il»; ce paragraphe aura désormais la teneur suivante:

Les quorum requis par la loi régleront la conduite des assemblées des actionnaires de la Société dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de fixer la date d'entrée en vigueur des résolutions prises ci-avant au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux personnes comparantes connues du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état civil et demeure, elles ont signés avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. ERNST, N. ALVES, J. SARTORI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30793. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010117378/140.

(100133517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**Teamcar S.A., Société Anonyme,  
(anc. THA Luxembourg Soparfi S.A.).**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.524.

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique de la société tenue en date du 18 août 2010, à 51, rue de Strasbourg L-2561 Luxembourg, que:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du L-2449 Luxembourg, 25C, Boulevard Royal, au 51, rue de Strasbourg L-2561 à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil de Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2010.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010117314/18.

(100132687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Teckel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 90.411.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 29 septembre 2009*

*Résolution:*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Joseph WINANDY en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

J. WINANDY / COSAFIN S.A.

Signatures

*Président / Administrateur*

Référence de publication: 2010117315/15.

(100132314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Elbblick (Kilo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.069.

EXTRAIT

En date du 24 août 2010, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Frank Walenta comme gérant de la société avec effet immédiat;
- Changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

- Nomination au poste de gérant de M. Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

- Notification du changement d'adresse professionnelle de Mme. Marjoleine van Oort, gérant de la Société, du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

- Notification du changement de siège social de l'actionnaire unique du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010117402/21.

(100133622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Topclass Medical S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 141.722.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117316/11.

(100132577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Topclass Medical S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 141.722.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117317/11.

(100132579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**V.S., s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange, 11, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 118.385.

*Assemblée Générale extraordinaire des associés tenue au siège de la Société en date du 21 juillet 2010*

L'Associé unique est présent.

Les gérants ont pris les décisions suivantes:

L'associé unique accepte:

- La démission DOS SANTOS FERREIRA Victor, demeurant à 54, rue Marie-Thérèse L-3257 Bettembourg en tant que Gérant administratif.

- La nomination de ROCHA DA SILVA André Manuel, demeurant à 11 rue de Mondorf L-5690 Ellange en tant que Gérant unique.

Les décisions ont été admises à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

V.S. S.A.R.L.

M. DOS SANTOS FERREIRA Victor César / M. ROCHA DA SILVA André Manuel

Référence de publication: 2010117318/19.

(100132334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Elite World, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 73.844.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 3 octobre 2008*

Avec effet au 1<sup>er</sup> août 2010, le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *ELITE WORLD*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010117420/13.

(100133617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**WVB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 45.808.

—  
*Extrait des délibérations portant à publication de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 12 mai 2010 à Luxembourg Ville*

L'Assemblée décide de reconduire Messieurs Jean-Pierre HIGUET, Clive GODFREY et Stéphane BIVER dans leurs mandats d'administrateurs et DATA GRAPHIC SA. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010117321/16.

(100132207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**White Hawk International Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 105.818.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 23 août 2010*

Monsieur ROSSI Jacopo, 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Monsieur KARA Mohammed et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs.

Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes.

Monsieur KARA Mohammed est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme

WHITE HAWK INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A.

Jacopo ROSSI

Administrateur

Référence de publication: 2010117322/18.

(100132693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Aveleos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 153.427.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59495 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010117339/10.

(100133593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

### **Gelada S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 50, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg E 4.333.

#### — STATUTS

L'an deux mille dix, le trente août.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

#### ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Jean-Claude STEFFEN, huissier de justice, et
- 2) Madame Michèle ZIRVES, son épouse, employée de l'Etat, demeurant ensemble à L-4170 Esch-sur-Alzette, 50, boulevard Kennedy.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes une société civile immobilière qui prendra la dénomination de: "GELADA S.C.I."

**Art. 2.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'acquisition, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur, la location, la gestion et la vente d'immeubles, sans préjudice de toutes autres activités nécessaires ou utiles, susceptibles de favoriser soit directement, soit indirectement, la réalisation de cet objet.

La société se réserve également le droit de céder des loyers d'immeubles lui appartenant, respectivement de concéder des hypothèques ou toutes autres garanties généralement quelconques, pour le compte de tierces personnes physiques ou morales.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

#### **Titre II. - Apports, Capital, Parts Sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 2.500,-), représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les cent parts sociales sont souscrites par les associés comme suit:

1.- Par Monsieur Jean-Claude Steffen, pré-qualifié, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales . . . . .	99
2.- Par Madame Michèle Zirves, pré-qualifiée, une part sociale . . . . .	<u>1</u>
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 2.500,-) se trouve désormais à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent expressément.

**Art. 6.** La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé, en observant les dispositions de l'article 1690 du Code Civil. Les parts seront librement cessibles entre associés. Elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément d'associés possédant les trois quarts des parts sociales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il détient. Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, les gérants devront, sauf accord contraire et unanime des associés, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

**Art. 9.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs des associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédé.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettent pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

### **Titre III. - Administration de la société**

**Art. 10.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance.

Le ou les gérants peuvent déléguer les pouvoirs qu'ils jugent convenables à l'un ou plusieurs d'entre eux ou à des tiers, soit pour la gestion courante, soit pour un ou plusieurs objets déterminés.

### **Titre IV. - Assemblée générale, Année sociale**

**Art. 11.** Les associés se réunissent chaque année en assemblée générale dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

**Art. 12.** Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales, et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un autre associé. Lorsque l'assemblée est appelée à délibérer dans des cas autres que ceux prévus à l'article 15.- ci-après, elle doit être composée d'associés représentant les deux tiers au moins. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale est convoquée à nouveau et elle délibère valablement quel que soit le nombre des parts représentées, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de la première réunion.

**Art. 13.** Les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents, sauf pour ce qui est stipulé à l'article 15.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente de parts sans limitation.

**Art. 14.** L'assemblée générale ordinaire entend le rapport du ou des gérants sur les affaires sociales; elle discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle délibère sur toutes propositions portées à l'ordre du jour qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 15.** L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance.

Elle peut décider notamment:

- L'augmentation ou la réduction du capital social et la division afférente en parts sociales.
- La dissolution de la société, sa fusion ou alliance avec d'autres sociétés par intérêts ou par actions, constituées ou à constituer.
- La transformation de la société en société de toute autre forme.
- L'extension ou la restriction de l'objet social.
- La nomination de gérants.

Mais dans les divers cas prévus ci-dessus, l'assemblée générale ne peut délibérer valablement que si la majorité des associés possédant les deux tiers des parts sociales, sont présents ou représentés

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille dix.

### **Titre V. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire, faire l'apport à une autre société, civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou de la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation, les mêmes attributions que durant le cours de la société. Elle a notamment le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner décharge au liquidateur.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

## Titre VI. - Dispositions générales

**Art. 18.** Les articles 1832 à 1872 du Code Civil, ainsi que la loi du dix-huit août mil neuf cent-quinze et ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de MILLE EUROS (EUR 1.000.-).

### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les résolutions suivantes:

1) Le siège de la société est fixé à L-4170 Esch-sur-Alzette, 50, boulevard Kennedy; adresse postale: L-4004 Esch/Alzette, B. P. 373.

2) Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Jean-Claude Steffen, prénommé.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-C. Steffen, M. Zirves, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 août 2010. Relation: EAC/2010/10340. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): A.Santioni.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010117449/128.

(100133497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

### **Z and Co, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 149.385.

### *Extraits de la convention de cession de parts*

Le cédant propriétaire légal de 60 parts sociales de la société, Mr Blé Zaourou entend céder au cessionnaire, Mr Soares Johnny 25 parts sociale de la société.

Le cédant propriétaire légale de 40 parts sociales de la société, CIORAN S.A entend céder au cessionnaire, Mr Soares Johnny 20 parts sociale de la société.

### *Récapitulatif de procession des parts sociales*

Mr Soares Johnny: 45 parts sociales

Mr Blé Zaourou: 35 parts sociales

CIORAN S.A: 20 parts sociales

Z-and-co sàrl

Signature

Référence de publication: 2010117323/18.

(100132620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

### **Aveleos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.427.

In the year two thousand and ten, on the ten day of August.

Before Maître Joseph Elvinger, public notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address in Luxembourg, acting in her capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of the société anonyme Aveleos S.A., having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882

Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number B 153 427, incorporated by deed acted on the 27<sup>th</sup> day of May, 2010 published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1334, page 63,990, on 29<sup>th</sup> June 2010 and amended for the last time on July 26, 2010 (the “Company”), by virtue of the authority conferred on her by decision of the Board of Directors, taken at the meeting of the 5<sup>th</sup> of August, 2010.

The extract of the minutes of the said meeting, signed *ne varietur* by the appearing person and the attesting public notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the attesting public notary to record her declarations and statements which follow:

I.- That the subscribed share capital of the Company amounts currently to EUR 51,000 (fifty one thousand euro), represented by 50,999 (fifty thousand nine hundred ninety-nine) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a nominal value of EUR 1 (one euro) each, all fully paid up.

II.- That on terms of article five of the Articles of Incorporation, the authorized capital has been fixed at 64,969,000.- (sixty-four million nine hundred sixty-nine thousand euro);

and the Board of Directors has been authorized during a period of five years after the date of incorporation of the Company, dated 27<sup>th</sup> May 2010, to increase the share capital of the Company, article five of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the Board of Directors, in its meeting of the 5<sup>th</sup> of August 2010 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article five of the Articles of Incorporation, has realized an increase of capital by an amount of EUR 10,000 (ten thousand euro) so as to raise the subscribed capital from its current amount to EUR 61,000 (sixty one thousand euro), by the creation and issue of 10,000 (ten thousand) new ordinary shares, having the same rights and privileges as the existing ordinary shares.

IV.- That the 10,000 (ten thousand) new ordinary shares have been entirely subscribed and fully paid up by contribution in cash as follows:

Name of the shareholder	Number of shares subscribed	Class of shares	Share premium	Payments
Enovos Luxembourg S.A. . . . . .	5,902	Ordinary	4,719,215.90	4,725,117.90
Avelar Energy Ltd . . . . .	4,098	Ordinary	3,276,744.63	3,280,842.63
Total . . . . .	10,000		7,995,960.53	8,005,960.53

so that the amount of EUR 10,000 (ten thousand euro) plus EUR 7,995,960.53 (seven million nine hundred and ninety-five thousand nine hundred and sixty euro fifty three cents) as share premium has been at the free disposal of the said Company, as was certified to the attesting public notary by presentation of the supporting documents for subscription and payment.

V.- That following the realization of this authorized increase of the share capital, article five, paragraph one, of the Articles of Incorporation has therefore been modified and reads as follows:

« **Art. 5.** The issued share capital is set at EUR 61,000 (sixty-one thousand euro), divided into 60,999 (sixty thousand nine hundred ninety-nine) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a par value of EUR 1 (one) euro each fully paid up.»

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately four thousand euro.

#### *Prevailing language*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française:**

L’an deux mille dix, le dix août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Rachel Uhl, juriste, résidant professionnellement à

Luxembourg, (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme Aveleos S.A., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro B 153 427 constituée suivant acte reçu le 27 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1334, page 63 990, du 29 juin 2010 et modifiée pour la dernière fois le 26 juillet 2010 (la «Société»), en vertu d'un pouvoir conféré par décision du Conseil d'Administration, prise lors de la réunion du 5 août 2010.

L'extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle mandataire, agissant les dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la Société, s'élève actuellement à EUR 51.000 (cinquante et un mille euros), divisé en 50.999 (cinquante mille neuf cent quatre-vingt dix neuf) actions ordinaire et 1 (une) action préférentielle d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la Société a été fixé à EUR 64.969.000 (soixante-quatre million neuf cent soixante-neuf mille euros) et le Conseil d'Administration a été autorisé à décider, pendant une période de cinq ans, à partir de la date de constitution de la Société en date du 27 mai 2010, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le Conseil d'Administration, lors de la réunion du 5 août 2010 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 10.000 (dix milles euro), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel à EUR 61.000 (soixante et un mille euros), par la création et l'émission de 10.000 (dix mille) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions ordinaires anciennes.

IV.- Que les 10.000 (dix mille) actions ordinaires nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement en numéraire comme suit:

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions souscrites	Classe d'actions	Prime d'émission	Paiements
Enovos Luxembourg S.A. . . . . .	5 902	Ordinaires	4 719 215,90	4 725 117,90
Avelar Energy Ltd . . . . .	4 098	Ordinaires	3 276 744,63	3 280 842,63
Total . . . . .	10 000		7 995 960,53	8 005 960,53

de sorte que la somme de EUR 10.000 (dix mille euros) plus EUR 7.995.960,53 (sept millions neuf cent quatre-vingt quinze mille neuf cent soixante euros cinquante-trois cents) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscriptions et libération.

V.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 61.000 (soixante et un milles euro), représenté par 60.999 (soixante mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf) actions ordinaires et 1 (une) action préférentielle d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, entièrement libérées.».

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille euro.

#### Version prépondérante

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 août 2010. Relation: LAC/2010/35832. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010117338/118.

(100133575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**JCSL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1453 Luxembourg, 5, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 152.425.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2010*

*Ordre du jour:*

1. Révocation du gérant technique
2. Nomination du nouveau gérant technique

*Résolutions prises:*

L'associée unique:

1) Madame Lurdes do Céu GOMES CORDEIRO, commerçante, née à Gesteira/Soure (Portugal), le 13 avril 1964, demeurant à L-3250 Bettembourg, 2, rue Emile Klensch (100 parts);

de la société à responsabilité limitée JCSL ayant son siège social à L-1453 Luxembourg 5, route d'Echternach

A pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

Révocation de la gérante technique, Madame Isabel PEREIRA NUNES, née le 14 novembre 1984, demeurant à L-7241 Bereldange, rue de Luxembourg, 49 avec effet au 31 août 2010.

*Deuxième résolution:*

Est nommée nouveau gérant technique de la société, Madame Maria DA GRAÇA, restauratrice, née à Navalho/Mirandela (Portugal), le 8 mai 1952, demeurant à L-9382 Moestroff (Bettendorf), 30, rue de la Gare.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2010, en 3 exemplaires.

Maria DA GRACA / Lurdes do Céu GOMES CORDEIRO

*Gérante technique entrante / Associée unique*

Référence de publication: 2010118177/26.

(100133558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**AFC Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 60.162.

—  
*Extrait du Contrat de Cession de Parts Sociales établi le 25 août 2010.*

1. Monsieur Olivier Differdange, né à Arlon, le 12 janvier 1973 demeurant à 9, rue du Muselbur B-6700 Arlon; propriétaire de 30 (trente) parts sociales de la société AFC Bénélux S.à r.l. (B 60.162), ci après dénommé "le Cédant".

2. La société Organaen Sàrl étblie à 1 rue de Steinfort L-8371 Hobscheid enregistré sous le numéro (RC B 150.893) représenté par son administrateur délégué ci après désigné "le Cessionnaire".

Le Cédant vend 9 (neuf) parts de sa participation dans la société AFC Bénélux S.à r.l. au Cessionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117343/15.

(100133407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Arpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 65.268.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010117353/10.

(100133419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Favela Bar Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 83, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 146.359.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire*

L'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2010, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 – Monsieur DA SILVA TAVARES Joao Manuel , gérant de société, demeurant à L-4042 ESCH/ALZETTE, 52, rue du Brill

2 – Madame DE ALMEIDA TORRES Valeria, gérante de société, demeurant à L-4042 ESCH/ALZETTE, 52, rue du Brill sont présent et représentent l'intégralité du capital social de la société, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, ont pris la résolution suivante:

- décide de transférer l'adresse du siège social de la société de:

L-4018 ESCH/ALZETTE 38, rue d'Audun à

L-4051 ESCH/ALZETTE 83, rue du Canal

Esch/Alzette, le 26 août 2010.

Référence de publication: 2010117433/19.

(100133422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**Auto-Rallye - Garage Da Silva & Cie, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 8, Millewée.

R.C.S. Luxembourg B 11.651.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DA SILVA Antonio

Gérant

Référence de publication: 2010117356/11.

(100133770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**Beaufort Lotissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5201 Sandweiler, Z.I. Rohlach.

R.C.S. Luxembourg B 138.087.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2010117359/10.

(100133545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**Elster Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.413.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010117422/12.

(100133942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.